

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL**

Séance du 28 mai 2026

Délibération n°CS2026-007

Objet : Election du président et des vice-présidents

• date de convocation : 19 mai 2026

• nombre de conseillers en exercice : 20

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-huit mai à neuf heures, les membres du Comité syndical du SYMOS, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Jean-Marc Léoutre, doyen du Comité syndical.

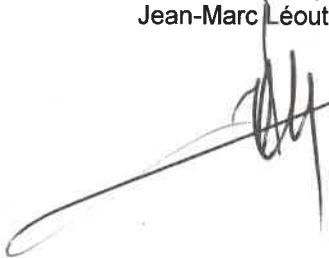
TITULAIRES		PRÉSENT	ABSENT	AYANT DONNÉ POUVOIR A	REPRESENTÉ PAR
Grand Lac	ARDOUVIN Michel	X			
Cœur de Savoie	BAZIN Jean-Jacques	X			
Grand Lac	BERETTI Renaud		X	ROGNARD Olivier	
Grand Chambéry	BOIX-NEVEU Arthur	X			
Grand Chambéry	CARACO Alain	X			
Département	CHASSOT Aloïs	X			
Grand Chambéry	DUNOD Isabelle	X			
Cœur de Savoie	DUPARC Stéphane	X			
Département	FONTAINE Nathalie		X	MAITRE Florian	
Grand Chambéry	GOUGOU Jocelyne	X			
Grand Chambéry	LEOUTRE Jean-Marc	X			
Grand Chambéry	LHUISSIER Bruno	X			
Grand Lac	MAITRE Florian	X			
Grand Lac	MERCAT Nicolas	X			
Grand Chambéry	PIERRETON Christophe	X			
Grand Chambéry	REGAIRAZ Damien	X			
Grand Chambéry	REPENTIN Thierry	X			
Grand Lac	ROGNARD Olivier	X			
Cœur de Savoie	SANTAIS Béatrice	X			
Département	THEVENET Olivier	X			

Vu le procès-verbal de l'élection du président et des vice-présidents annexé au présent acte,
Vu les résultats du scrutin,

Le Comité syndical proclame et déclare installés :

- Thierry Repentin : président,
- Jean-Jacques Bazin : 1^e vice-président,
- Florian Maitre : 2^e vice-président,
- Aloïs Chassot : 3^e vice-président.

Le président doyen,
Jean-Marc Léoutre



Le président,
Thierry Repentin



PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DE L'OUEST SAVOYARD (SYMOS)

Nombre de membres en exercice : 20

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-huit mai à neuf heures, les membres du Comité syndical du SYMOS, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Jean-Marc Léoutre, doyen du Comité syndical

TITULAIRES		PRÉSENT	ABSENT	AYANT DONNÉ POUVOIR A	REPRESENTÉ PAR
Grand Lac	ARDOUVIN Michel	X			
Cœur de Savoie	BAZIN Jean-Jacques	X			
Grand Lac	BERETTI Renaud		X	ROGNARD Olivier	
Grand Chambéry	BOIX-NEVEU Arthur	X			
Grand Chambéry	CARACO Alain	X			
Département	CHASSOT Aloïs	X			
Grand Chambéry	DUNOD Isabelle	X			
Cœur de Savoie	DUPARC Stéphane	X			
Département	FONTAINE Nathalie		X	MAITRE Florian	
Grand Chambéry	GOUGOU Jocelyne	X			
Grand Chambéry	LEOUTRE Jean-Marc	X			
Grand Chambéry	LHUISSIER Bruno	X			
Grand Lac	MAITRE Florian	X			
Grand Lac	MERCAT Nicolas	X			
Grand Chambéry	PIERRETON Christophe	X			
Grand Chambéry	REGAIRAZ Damien	X			
Grand Chambéry	REPENTIN Thierry	X			
Grand Lac	ROGNARD Olivier	X			
Cœur de Savoie	SANTAIS Béatrice	X			
Département	THEVENET Olivier	X			

1. Installation des conseillers syndicaux

La séance a été ouverte sous la présidence de **Jean-Marc Léoutre**, doyen de l'assemblée, qui a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Arthur Boix-Neveu a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical.

2. Constitution du bureau

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs pour l'élection du président et des vice-présidents : **Jocelyne Gougou** et **Nicolas Mercat**.

3. Élection du président

3.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité syndical, **Jean-Marc Léoutre**, a pris la présidence de l'assemblée.

Il a dénombré **18** conseillers présents et **2** conseillers ayant donné pouvoir, et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le Comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

3.2. Résultats

Sont enregistrées les candidatures de **Thierry Repentin** et **Florian Maitre**.

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 20	
Votants : 20	
Suffrages exprimés : 20	
Votes blancs : 0	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 0	
Majorité absolue : 11	
	Nombre de suffrages obtenus
Thierry Repentin	12
Florian Maitre	8

Thierry Repentin a été proclamé président et a été immédiatement installé.

4. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de **Thierry Repentin**, élu président, le Comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

4.1. Détermination du nombre de vice-présidents

En application de l'article 10 des statuts du SYMOS, le Comité syndical élit en son sein un Bureau composé d'un représentant pour chaque collectivité et établissement public membre et comprenant un président et trois vice-présidents.

4.2. Élection du 1^{er} vice-président

Est enregistrée la candidature de **Jean-Jacques Bazin**.

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 20 Votants : 20 Suffrages exprimés : 20 Votes blancs : 0 Votes nuls : 0 Abstentions : 0 Majorité absolue : 11	
	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Jacques Bazin	20

Jean-Jacques Bazin a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

4.3. Élection du 2^e vice-président

Est enregistrée la candidature de **Florian Maitre**.

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 20 Votants : 20 Suffrages exprimés : 20 Votes blancs : 0 Votes nuls : 0 Abstentions : 0 Majorité absolue : 11	
	Nombre de suffrages obtenus
Florian Maitre	20

Florian Maitre a été proclamé 2^e vice-président et a été immédiatement installé.

4.4. Élection du 3^e vice-président

Est enregistrée la candidature de **Aloïs Chassot**.

1^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 20 Votants : 20 Suffrages exprimés : 20 Votes blancs : 0 Votes nuls : 0 Abstentions : 0 Majorité absolue : 11	
	Nombre de suffrages obtenus
Aloïs Chassot	20

Aloïs Chassot a été proclamé 3^e vice-président et a été immédiatement installé.

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DE L'OUEST SAVOYARD

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M	REPENTIN Thierry	Président	12
M	BAZIN Jean-Jacques	Premier vice-président	20
M	MAITRE Florian	Deuxième vice-président	20
M	CHASSOT Aloïs	Troisième vice-président	20

Fait à Chambéry, le 28/05/2026

Le président,

Thierry REPENTIN



Le doyen de l'assemblée,

Jean-Marc LÉOURE



Le secrétaire,

Arthur BOIX-NEVEU



Les assesseurs,

Nicolas MERCIAT

Jocelyne GOUCOUSSEAU

